



Remise de cheques au guichet automatique, précisions

Par Visiteur

J'ai effectué une remise des cheques (Montant 3422.30 ?)
au guichet automatique;

J'ai bien un reçu de cette transaction mais la banque
retrouve plus les cheques par compte la banque a le double
de ce reçu qui est normalement dans la pochette avec les cheques.

Il me suggere de rechercher les clients qui ont payé par cheques.

Est ce que c'est a moi de faire de recherche ou est ce que je peux refuser et exciger de me rembourser le montant?

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Il me suggere de rechercher les clients qui ont payé par cheques.

Est ce que c'est a moi de faire de recherche ou est ce que je peux refuser et exciger de me rembourser le montant?
Malheureusement oui il vous appartient de retrouver vos créanciers et de leur demander de vous refaire les chèques.
En effet, vous ne pouvez pas exiger le remboursement car vous n'avez pas la preuve que vos chèques étaient bien
dans l'enveloppe. Donc même si vous souhaitez engager la responsabilité de la banque vous ne pourrez pas prouver
que vos chèques étaient dans l'enveloppe et que c'est la banque qui les a perdu.

Cordialement